



Rapport du maire à l'égard des faits saillants du rapport financier 2017 de la municipalité de Hérouxville

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 9 juillet 2018, je fais rapport aux citoyens et citoyennes d'Hérouxville des faits saillants extraits du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la firme comptable Désaulniers Gélinas Lanouette pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

L'exercice financier 2017 s'est soldé par un excédent consolidé de 92 180 \$, résultant de recettes consolidées se chiffrant à 1 911 173 \$, comparativement aux dépenses consolidées et affectations consolidées de 1 818 993 \$, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2017

Sur les charges totales consolidées de 1 818 993 \$, 676 920 \$ constituent des investissements à long terme et 831 070 \$ constituent des frais pour des obligations inconsommables ou non discutables :

- Quote-part de la MRC Mékinac : 107 522 \$
- Sûreté du Québec : 84 263 \$
- Gestion des matières résiduelles : 136 187 \$
- Gestion de la dette et du fonds de roulement : 127 550 \$
- Salaires des employés et des élus : 375 548 \$

En 2017, la municipalité a procédé à la scarification de la route Lefebvre et a exécuté des travaux majeurs de réfection de la chaussée sur la première partie du rang Saint-Pierre Nord, ce, au coût de 609 000\$ dont 50% de cette somme sera remboursée par un des nombreux programmes de subvention du gouvernement. On note également que la municipalité a érigé un nouveau 'Skate Park' pour la somme de 24 000\$ dont 16 000\$ ont été octroyés par le Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC. La municipalité a acquis un lecteur de données pour la station de pompage de la route Paquin au montant de 4 000\$ ainsi qu'un logiciel comptable pour une somme identique. Au chapitre des enjeux majeurs, notons les travaux d'assainissement des eaux au Lac-à-la-Tortue qui ont débuté à l'automne 2017 et se poursuivront tout au cours de 2018. On se souviendra que le dossier des services supralocaux aura assurément occupé plusieurs conseils municipaux en 2017. Il fût réglé à la satisfaction de tous. Prenons également note que la municipalité a vendu un terrain à son projet domiciliaire de la route Paquin et que le début 2018 est très prometteur au moment d'écrire ce rapport.

Endettement

Le ratio d'endettement total à long terme du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée est de 3,06 \$, comparativement à celui de 2015 qui était de 2,94 \$ et du ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC de Mékinac de 1,42 \$ \$. Pour la région administrative (la Mauricie), le taux est de 3,10 \$. Il nous faut comprendre ici que 50% de la dette est assumée par les programmes de subvention du gouvernement dont les remboursements sont cependant échelonnés sur une période de 10 ans.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2017, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Bernard Thompson, maire